



# A vos cultures

N° 16 – 31 mai 2017

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°16.

### A RETENIR :

#### Céréales :

ORGE : arrêt des observations

TRITICALE: La protection doit être en place

BLE : penser à la protection de l'épi pour les parcelles n'arrivant qu'à floraison.

MAIS : un temps poussant qui permet de contourner le risque ravageurs dans la plupart des situations

TOURNESOL : fin du risque limace, oiseaux. Pression pucerons faible

### **TOURNESOL :**

Peu de parcelles ont été observées cette semaine, les stades vont de 2 paires de feuilles à 10 feuilles.

Au vu des stades et des conditions météo nous sommes sortis des stades à risque concernant les attaques d'oiseaux et de limace.

**Les tournesols étant tous arrivés au minimum au stade B4 (2 paires de feuilles), il est important de surveiller les pucerons verts qui peuvent être nuisibles jusqu'au stade bouton étoilé.**

**Pour l'instant aucune parcelle ne présente de symptômes de crispation liés à ce ravageur.**

## CEREALES

### BLE :

Sur les parcelles du département les stades observés sont entre épiaison et grain laiteux.  
 Une erreur s'est glissée dans les 2 derniers A vos cultures concernant les stades des blés, merci de prendre note des stades actualisés.

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
ADVISOR	6	7	5	7	6	4,5
APACHE	2	5	4,5	7	5	7
ARMADA	3	6	6	7	7	5
CALUMET	3	4	5,5	8	5	4
DESCARTES	5	4	6	7	6	6
DIAMENTO	3	6	5	7	5	5
FRUCTIDOR	3	7	6,5	7	8	5
GONCOURT	2	7	6	4	5	4
OREGRAIN	2	5	5	6	7	5,5 (DON 6,5)
PAKITO	3	4	4	7	4	5
RUBISKO	2	6	6	7	8	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6

Notes maladies : elles peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture.

● Sensible   ● Assez sensible   ● Moyennement sensible   ● Peu sensible

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille Jaune	Rouille brune	Fusariose épi
LG ABSALON	6		7,5	7	7	5
NEMO	2	5	6	7	7	4,5
RGT CESARIO	3		7	7	6	4,5
SYLLON	6	8	6	6	5	4

**Bilan sur la situation des maladies foliaires : cf BSV****STRATEGIES DE TRAITEMENT :****La protection foliaire doit être en place.**

Des conditions sèches et chaudes sont annoncées pour les prochains jours. Une protection de l'épi devra donc se raisonner en fonction du risque c'est-à-dire selon le précédent et également par rapport à la rémanence du produit utilisé sur maladies du feuillage ainsi qu'en fonction du profil des variétés.

Plusieurs cas de figure se présentent :

***AUCUNE PROTECTION AVANT DEBUT FLORAISON***

**PROSARO/PIANO à 0.8 l** (Prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) **40,0 €**

***PRECEDENT MAIS et/ou SORGHO SANS LABOUR***

*Variétés avec une note de résistance Fusariose > ou = à 6*

**BALMORA à 1 l** (Tébuconazole 250 g/l) **16 €**

*Variétés avec une note de résistance Fusariose < à 6*

**PROSARO/PIANO à 0.8 l** (Prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) **40,0 €**

***AUTRES PRECEDENTS et/ou BLE de MAIS AVEC LABOUR:***

*Traitement sur feuillage réalisé avant le 10 mai* : prévoir une protection fongicide économique afin de rallonger la rémanence sur les feuilles

**BALMORA à 0.8 l** (Tébuconazole 250 g/l) **12,8 €**

*Traitement sur feuillage réalisé après le 10 mai* :

*Variétés sensibles à la fusariose et/ou aux maladies du feuillage*

**BALMORA à 0.8 l** (Tébuconazole 250 g/l) **12,8 €**

*Variétés peu ou moyennement sensibles à la fusariose et aux maladies du feuillage* (type Armada, Descartes, Fructidor, Absalon, Rubisko) : ce sont des situations qui sont généralement très saines, **la protection de l'épi ne s'avère pas nécessaire.**

Pour les parcelles n'arrivant à floraison que dans le milieu de semaine prochaine, adoptez la stratégie qui correspond aux conditions météo lors de la floraison.

Si les conditions sont pluvieuses à ce moment-là, pensez que le risque fusariose est accru.

**Pucerons :**

Des pucerons sont présents sur les épis de 7 parcelles du réseau en Limagne, Forterre et Bourbonnais. Avec 2 à 20% des épis concernés, **aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité.**

La présence de pucerons est favorisée par les températures élevées enregistrées depuis le 20 mai, maintenir la surveillance.

**ORGE :**

**La protection fongicide doit être en place.**

**TRITICALE :**

**La protection fongicide doit être en place**

## MAIS :

Sur l'Allier, les stades observés vont de 5 à 9 feuilles. Avec les conditions météo de ces derniers jours, les attaques de limace sont en régression. Les sols humides doivent par contre vous inciter à poursuivre la surveillance de ce ravageur.

En ce qui concerne les oiseaux, restez vigilant jusqu'au stade 8 feuilles.

Les 8 derniers jours plutôt très favorables à la pousse du maïs ont dû leur permettre de se remettre des stress récents qu'ils ont subis à cause de la météo défavorable.

Par contre, des parcelles de Sologne hors réseau ont fait l'objet d'un ressemis à **cause d'attaque de taupins. Surveillez donc vos parcelles. Certains secteurs sont également touchés par des attaques d'osciniés.**

Une attaque déclarée de taupins a toujours un mauvais pronostic : il n'y a pas de solutions curatives. **Toutefois un temps sec comme celui que l'on a ces derniers jours provoque un dessèchement des horizons superficiels faisant descendre les taupins plus en profondeur en dehors de la zone de sensibilité du maïs.**

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/GuidePHYTO2014.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf)
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/Guide\\_methodes\\_alternatives.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf)
- et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)



*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*